

La génétique, une voie d'avenir contre la résistance aux antiparasitaires

Plusieurs races ovines s'orientent actuellement vers un nouveau critère de sélection permettant de valoriser les animaux les plus résistants au parasitisme. La résistance aux strongles digestifs est mesurée sur les jeunes béliers lors de leur passage en Station de Contrôle Individuel Aptitudes Bouchères avant d'intégrer les centres d'insémination ou d'être commercialisés en ferme pour la monte naturelle. Les meilleurs jeunes béliers de la race, pour chaque génération, y sont élevés quelques mois ensemble en bergerie. Un protocole précis est mis en place. Les béliers sont infestés par ingestion des larves de strongles à deux reprises. Cela permet de provoquer une réponse immunitaire du bélier sans pour autant causer d'impact négatif sur la croissance et la santé des jeunes reproducteurs.

Des béliers résistants, d'autres pas

C'est au terme de la seconde infestation que les béliers se différencient très nettement selon leur intensité d'excrétion d'œufs. Certains individus présentent un phénotype « Résistant » et vont excréter peu d'œufs de strongles, et d'autres de phénotype « Sensible » excrètent beaucoup d'œufs. Les béliers les plus résistants au parasitisme sont aussi les plus résilients, c'est-à-dire qu'ils vivent bien avec leurs parasites. La grande variabilité observée entre les béliers offre des perspectives de sélection très prometteuses. En effet, il est démontré que les béliers transmettent une part non négligeable de leur résistance ou de leur sensibilité génétique à leur descendance avec des taux d'héritabilité de 0,20 à 0,35 selon les races ovines. Pour en savoir plus, des vidéos sont à votre disposition sur le site www.idele.fr en recherchant « vidéos Paralut ».

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

Les premiers résultats sont encourageants.



Crédit photo : GEODE

*Laurent FICHET, Stéphane MIGNÉ, Aurore PRIEUR DE LA COMBLE, Carole LE CREFF
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Laurence SAGOT (Institut de l'Élevage/CIIRPO)*